

Développement de l'éolien terrestre : discours de Barbara Pompili lors de la conférence de presse du 28 mai 2021 au ministère

Le Vendredi 28 mai 2021

Seul le prononcé fait foi

Bonjour à toutes et à tous,

Installez une éolienne, vous protégerez la planète : c'est aussi simple que cela. Ce n'est pas une déclaration politique, une idéologie, une lubie, c'est un fait scientifique, étayé par l'expérience.

Et c'est cette évidence que je veux réaffirmer aujourd'hui.

Oui, il y a une nécessité absolue de déployer l'éolien en France face à l'urgence climatique, à un moment où beaucoup cherchent à politiser, cliver, polémiquer autour de ce sujet.

Soyons clairs : je ne parle pas du débat citoyen, toujours utile, toujours nécessaire, et que d'ailleurs j'ai tenu à renforcer considérablement lorsque j'étais députée.

Non, je parle bien de campagnes de désinformation sur l'éolien alimentées avec cynisme par quelques opportunistes politiques, qui se soucient surtout de fonder leur carrière sur le ressentiment et jamais de faire avancer la transition énergétique ou le combat climatique

Parce qu'on peut être en campagne, on peut vouloir gagner, c'est le jeu de la politique... mais on ne peut pas dire tout et n'importe quoi, pas devant de tels enjeux, pas devant une telle urgence climatique.

Alors, oui, aujourd'hui je veux « mettre les points sur les i ».

Et je veux rappeler d'abord les grands enjeux auxquels notre pays fait face en matière d'énergie : décarboner, équilibrer, économiser.

Décarboner : en fermant les dernières centrales à charbon en France, en réduisant l'usage des centrales à gaz et en évitant d'importer une électricité carbonée de pays voisins.

Equilibrer : en baissant la part du nucléaire et en augmentant la part du renouvelable pour ne pas dépendre d'une seule source de production.

Economiser : en rationalisant nos consommations d'énergies pour plus de sobriété de notre système électrique.

Et oui, pour tout cela, notre pays a besoin de l'éolien. Une source d'énergie renouvelable inépuisable pour nous qui disposons du deuxième gisement d'Europe en termes de potentiel de vent.

Pourtant, on entend et on lit souvent des affirmations fausses mais fortement relayées.

L'éolien ne serait pas une énergie décarbonée ? C'est faux. Sur tout son cycle de vie, les émissions de CO₂ de l'énergie éolienne sont extrêmement faibles, inférieures à 20g de CO₂ par kilowatt/heure, à comparer avec des émissions du mix électrique français qui varient de 40 à 90g par kilowatt/heure.

Les éoliennes ne seraient pas recyclables ? C'est faux.

Recycler les éoliennes est aujourd'hui une obligation réglementaire.

90 % de la masse des éoliennes doivent être démantelés, fondations incluses, puis recyclés ou réutilisés.

Et ces exigences sont croissantes, ce sera 95% au moins en 2024.

Rien que cette semaine dans les Pyrénées-Orientales les 8 plus anciennes éoliennes de France ont été démantelées pour être remplacées par 6 éoliennes plus puissantes qui vont alimenter 11 000 habitants, contre 6000 auparavant.

95 % de la masse des anciennes éoliennes ira dans des filières de recyclage très communes. Le béton des fondations sera concassé et réutilisé dans des matériaux de construction pour le terrassement et du nouveau ciment par exemple. L'acier des

mâts sera refondu pour faire des nouvelles pièces. La nacelle va être réutilisée pour du rétrofit.

Bien peu d'infrastructures font l'objet d'un tel recyclage.

Une autre contre-vérité que j'entends beaucoup est que l'énergie éolienne étant intermittente, cela impliquerait un recours accru aux énergies fossiles.

Oui bien sûr l'énergie éolienne est intermittente.

Mais, d'abord, notre système électrique dispose largement des flexibilités suffisantes pour accueillir une part de renouvelables bien supérieure à celle d'aujourd'hui sans aucune conséquence sur notre approvisionnement en électricité. D'ailleurs, la crise sanitaire l'a montrée : en mars 2020, le 29 mars 2020 pour être précise, la part des énergies renouvelables dans le système électrique était en moyenne de 35 %, avec des pics à 46 % sans aucune conséquence défavorable.

Et d'autre part, pour le plus long terme, nous développons et favorisons le développement de solutions de flexibilités nouvelles, telles que le stockage, les réseaux intelligents, l'effacement entre autres exemples.

Non, par ailleurs, à aucun moment l'intermittence n'implique un recours accru aux énergies fossiles.

RTE l'a confirmé, les énergies renouvelables se substituent principalement à des installations de production utilisant des combustibles fossiles en France ou en Europe.

Une éolienne installée, c'est moins d'énergie fossile utilisée. C'est aussi simple que cela.

Et si nous avons dû faire appel très ponctuellement aux centrales à charbon cet hiver, c'est parce que le parc nucléaire était moins disponible, pas parce que les éoliennes sont intermittentes !

D'ailleurs, En 2020, la production d'électricité à base de charbon a atteint un plus bas historique, en baisse de 12,7 % par rapport à 2019.

J'entends aussi souvent dire que l'éolien serait excessivement cher et pas rentable.

Là aussi, il faut rappeler des faits. Le coût de production d'un Mégawatt.heure éolien est en baisse constante. Aujourd'hui, cela coûte environ 60 € pour le terrestre, ce qui est voisin du prix de marché de l'électricité en ce mois de mai 2021. Voire même inférieur.

Et l'Agence internationale de l'énergie ne dit pas autre chose dans son dernier rapport : les énergies renouvelables sont très largement compétitive par rapport au gaz ou au nucléaire. En 2035, les renouvelables seront 3 à 4 fois moins chers que le nouveau nucléaire.

Une autre contre-vérité voudrait que les éoliennes s'implantent de manière anarchique ?

Là encore, c'est faux.

Les projets font tous l'objet d'une étude d'impact pour être autorisés, dont une étude d'impact paysager qui répond à trois objectifs : préserver le paysage et le patrimoine, faire évoluer le projet dans le sens d'une qualité paysagère et d'une réduction des impacts, informer le public.

Et il est toujours utile de rappeler que concrétiser un projet éolien en France prend plusieurs années, et toujours significativement plus que chez nos voisins européens.

Oui, les Français sont attachés aux paysages et moi la première.

Mais tant de choses les transforment et souvent les altèrent.

J'aimerais qu'on ait les mêmes prescriptions pour les zones commerciales, ou les panneaux publicitaires qui défigurent les entrées de ville.

Et j'en profite pour dire à ceux qui se défaussent facilement en disant qu'on n'a qu'à faire plus de nucléaire, que cela n'est pas sans impacts sur le paysage.

Cela nécessite aussi des renforcements ou des constructions de lignes à haute tension, et des pylônes. Aucun moyen de production d'énergie ne présente aucun impact, c'est un fait.

Alors, une fois que tout cela a été dit, si l'on prend le temps de sortir des contre-vérités et des petites polémiques électorales stériles : que voit-on ?

On voit que 82 % des Français sont en faveur de l'éolien comme source d'énergie. Et ce n'est pas moi qui le dit, c'est l'IRSN, l'institut de radioprotection et de sûreté nucléaire.

Oui, on voit bien que l'adhésion à cette technologie est massive et nationale.

Alors oui, cela masque des divergences locales.

On peut tout à fait soutenir une technologie sans en vouloir dans son jardin... Combien de fervent défenseur du nucléaire aimeraient avoir une centrale dans leur quartier ?

Chacun consomme de l'eau potable quotidiennement. Cette eau, il faut la traiter avec des stations d'épuration. Qui en veut une près de chez soi ?

Et je pourrais continuer longtemps les exemples des conséquences de ce type que notre mode de vie génère.

Mais cela ne peut pas... cela ne doit pas... nous empêcher d'avancer, ensemble, en tirant les leçons de ce qui a été fait, bien ou moins bien, et en allant de l'avant.

Nous le devons au pays, à nos enfants, à nos territoires.

Parce que l'éolien, ce n'est pas seulement un axe structurant de notre programmation pluriannuelle de l'énergie, qui fait l'objet d'une large concertation avant son adoption.

Ce n'est pas qu'une énergie d'avenir sur laquelle nous sommes en retard par rapport à nos voisins.

Ce sont des milliers d'emplois, déjà 20 000 dans notre pays.

Ce sont des millions de tonnes de carbone qui ne vont pas réchauffer l'atmosphère. Chaque année, avec l'éolien, nous évitons l'émission de l'équivalent de 8 millions de véhicules en circulation. Et déjà, dans le Grand Est comme dans les Hauts-de-France, l'éolien terrestre couvre plus de 20 % de la consommation d'électricité.

Bref : pour le dire simplement, l'éolien est un moyen, économiquement viable et compétitif, qui nous permet de répondre à l'urgence climatique.

Et c'est cela, agir en responsabilité.

Et c'est bien pourquoi nous avons augmenté le budget annuel dédié au déploiement des énergies renouvelables de 25 %.

C'est bien pourquoi nous devons multiplier par deux la capacité éolienne installée d'ici à 2028.

Mais agir en responsabilité, cela ne veut pas dire être aveugle.

Même si la France compte 5 fois moins d'éoliennes au kilomètre carré que l'Allemagne, 3 fois moins que le Danemark... Même si en 2030, il y aura moins d'éoliennes au km² en France qu'en Allemagne aujourd'hui... il faut pouvoir le dire sans détour : oui, certains projets éoliens suscitent des difficultés d'acceptation locale

Oui, dans certains endroits, le développement rapide de l'éolien a pu susciter auprès des riverains une forme sentiment de saturation.

Et je ne crois pas à une écologie qui se fait depuis Paris contre les gens.

Je crois à une transition faite avec, par et dans les territoires.

Je crois à un développement de l'éolien concerté pour être plus harmonieux et plus accepté.

Et c'est cela que nous devons faire partout.

C'est le cœur même des décisions que nous avons prises, avec le Président de la République, lors du conseil de défense écologique de décembre dernier.

D'abord et très concrètement, pour réduire les nuisances pour les riverains. En particulier les nuisances lumineuses.

Et les solutions existent. Elles sont sur la table, voire même déjà en place chez certains de nos voisins européens.

Nous en testons actuellement plusieurs, en lien avec l'aviation civile, militaire, les filières et les riverains.

Et mon objectif, c'est que nous mettions en œuvre dans les meilleurs délais celles qui répondent au mieux aux attentes des riverains.

Ensuite, je suis convaincue que la clé d'un projet réussi c'est la concertation avec le territoire, l'implication dans la vie locale le plus en amont possible, quand différentes options peuvent être étudiées. Et les citoyens peuvent s'investir dans la

gouvernance d'un parc, en tirer un bénéfice direct, c'est souvent un gage de succès.

C'est pourquoi, pour favoriser l'implication des collectivités et des citoyens le gouvernement s'est engagé à co-financer un réseau de conseillers techniques pour aider les collectivités à développer leurs projets ou s'impliquer dans un projet éolien ou photovoltaïque.

Les premiers conseillers seront en poste dès la rentrée de septembre.

Car oui, de nombreux élus sur le terrain nous le disent : ils adhèrent à la transition énergétique. Même dans les Hauts-de-France où Madame Le PEN, ou d'autres, comme Xavier Bertrand, se plaisent à répandre l'idée que l'éolien serait une hérésie.

Je suis également convaincue que nous avons collectivement besoin de visiblement, d'anticipation. C'est pour cela j'ai signé, cette semaine, une instruction, une circulaire à l'ensemble des Préfets de région que je vous présente aujourd'hui.

L'idée est simple : réaliser une cartographie précise des zones favorables au développement de l'éolien dans chaque région.

Pour anticiper et rendre les territoires moteurs, leur donner les moyens de s'emparer pleinement de la transition énergétique.

Car pour tirer le meilleur parti du plein potentiel de notre pays, encore faut-il le connaître précisément. Les avantages, les inconvénients. Soupeser l'ensemble. Avant de prendre la bonne décision.

Ce travail que vont mener les préfets partout dans les territoires, va se faire en concertation avec les Régions, les communes et les intercommunalités, avec les associations environnementales, les associations de défense du patrimoine et les représentants des développeurs.

C'est l'ensemble des parties prenantes qui vont s'asseoir autour de la même table pour discuter et déterminer, avec des données objectives -les zones susceptibles d'accueillir, demain, des éoliennes en prenant en compte notamment la distance aux habitations, les contraintes radar, la biodiversité, les aspects paysagers, le gisement de vent. Nous attendons un premier retour 6 mois après les élections régionales pour une finalisation d'ici un an.

Et c'est un grand pas en avant dans la république écologique et territoriale dont notre pays a besoin.

C'est cette même confiance dans les territoires que je porte avec le projet de loi climat et résilience, pour placer enfin notre feuille de route énergétique, la programmation pluriannuelle de l'énergie, au niveau qui doit être le sien : le niveau régional.

Demain, les objectifs de développement des énergies renouvelables seront définis par région, avec une très large concertation, dans et entre chaque région, pour tenir compte du chemin parcouru et des spécificités locales.

Et ce travail de cartographie que je lance est un outil de plus pour que chaque territoire s'empare de sa transition.

Pour que nous puissions nous assurer, objectivement, que les objectifs régionaux permettent d'atteindre les objectifs nationaux.

Et que l'espace disponible à l'éolien soit cohérent avec les objectifs que nous nous sommes fixés.

Parce qu'on ne le sait pas assez, aujourd'hui à peine 20 % du territoire est accessible à l'éolien. Entre les contraintes topographiques, les distances d'éloignement des habitations, les contraintes d'aviation civile, de radars météo, de radars militaires une grande partie du territoire est inaccessible à l'éolien... C'est aussi cela qui alimente le sentiment de saturation que ressentent certains riverains.

Alors j'entends aujourd'hui les inquiétudes de la filière face à un durcissement des distances d'exclusion autour des radars militaires.

C'est un réel enjeu et je suis déterminée à ce que nous poursuivions les travaux que nous avons entrepris avec Florence PARLY afin d'établir très rapidement les solutions qui nous permettront de libérer des espaces sans porter atteinte à la défense nationale.

Oui, les éoliennes sont au cœur de la transition énergétique de la France.

Oui, de nombreuses collectivités et les habitants sont prêts à prendre part à cette grande aventure de transformation du pays.

Oui nous sommes déterminés à la poursuivre, à l'amplifier, à aller chercher les gisements et le potentiel là où il se trouve.

C'est tout l'objet des travaux que je lance aujourd'hui.

Pour continuer à inventer un autre avenir à notre pays, respectueux de la planète, avec des emplois locaux et non délocalisables.

Et nous pouvons en être fiers.

Je vous remercie.